

Rouen, le 23 novembre 2008

Monsieur R. BONNEPART
Directeur régional de la SNCF
19 rue de l'Avalasse
76000 Rouen

objet : **train + vélo**

Monsieur le Directeur

En tant qu'association de cyclistes urbains nous recevons de nombreux témoignages d'adhérents qui rencontrent des difficultés pour embarquer leur vélo dans le train, notamment sur la ligne Paris Le Havre.

Pendant longtemps, la réglementation était tellement contraignante qu'il était impossible d'utiliser cette solution tous les jours. Seule la bonne volonté des contrôleurs permettait de le faire.

Depuis quelques temps la situation s'est améliorée, mais il se trouve encore de temps à autre un contrôleur pour faire une remarque désagréable lorsqu'on est avec sa bicyclette dans un train qui n'apparaît pas avec le pictogramme vélo sur la fiche horaire.

Faciliter l'intermodalité est désormais au cœur de toute politique de déplacement. Faut-il rappeler que dans de nombreux pays européens il n'y a aucun souci pour emmener son vélo dans **tous** les trains. Il apparaît indispensable de progresser dans ce sens sur le réseau SNCF.

Nous remarquons que s'il est difficile d'embarquer son vélo dans le train il est tout aussi difficile de le laisser à la gare en raison du nombre très insuffisant de dispositifs de stationnement.

C'est pourquoi nous souhaiterions engager une concertation régulière avec vous pour examiner comment mieux prendre en considération les voyageurs cyclistes.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour SABINE Agglo de Rouen
la présidente

C. Dupray